

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 27 octobre 2025
Date de publication : 5 novembre 2025
Conseillers en exercice : 11
Présents : 8 Votants : 9

Le 4 novembre 2025

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR - Corinne HOEFFEL - Lysiane PY - Myriam PETITHORY
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote
- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Absents excusés :

Mme - Céline SCHWARTZ
Mme Pascale PION
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations :

Mme Pascale PION à Gérard BOICHOT

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Bons cadeaux. À destination des séniors de 70 ans et plus

Le Maire informe de sa proposition de renouveler l'attribution des bons cadeaux de Noël, aux habitants de Dasle âgé de 70 ans et plus, en collaboration avec les commerçants de Dasle qui ont accepté (voir liste ci-dessous).

Ces bons cadeaux ont une valeur de 25 euros par personne. Ils seront numérotés et nominatifs.

Le secrétariat de Mairie dressera une liste des séniors numérotés pour vérifier que chaque bon ne soit utilisé qu'une seule fois.

Les commerçants s'engagent à vérifier l'identité des clients détenteurs d'un bon.

Les commerces concernés sont :

- Salon de coiffure M&H : 1 place du Temple **jusqu'au 31 janvier 2026**
- Boulangerie La Choupatie : 17 rue Centrale **jusqu'au 28 février 2026**
- Épicerie Tabac Sirlonge : 10 rue du Moulin (hors jeux et tabac) *
- Street Burger (Food Truck) : au stade, 7 rue de la gare *
- Pizza David (Food Truck) : parking Salle Espace Loisirs, le lundi soir *
- Institut M'Alice Beauté : parking Salle Espace Loisirs, le vendredi *

* **jusqu'au 31 mars 2026**

Les dépenses seront effectuées à l'article 623 du budget.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants l'attribution des bons cadeaux aux habitants âgés de plus de 70 ans.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 5 novembre 2025

Madame le Maire, Carole THOUESNY


